Concours des classes de défense et de sécurité globales

1. Objectif du concours :

Le concours vise à promouvoir la créativité des classes de défense et de sécurité globales de Nouvelle-Calédonie en réalisant des vidéos d'une minute maximum décrivant l'unité avec laquelle chaque classe est jumelée.

2. Éligibilité:

Le concours est ouvert aux classes de défense et de sécurité globales de Nouvelle-Calédonie.

3. Thème:

Les vidéos doivent mettre en valeur l'unité avec laquelle la classe est jumelée. Les aspects suivants peuvent être abordés :

- a. Les missions et les responsabilités de l'unité.
- b. Les équipements et les technologies utilisés.
- c. Les valeurs de l'unité.
- d. Les interactions entre les élèves et les membres de l'unité.

4. Durée et format de la vidéo :

Les vidéos doivent avoir une durée maximale d'une minute. Elles seront enregistrées sous format .mp4.

5. Soumission des vidéos :

- a. Chaque classe doit soumettre sa vidéo en format numérique, par FileSender, à l'adresse : <u>histoire-geographie@ac-noumea.nc</u>
- b. Les vidéos doivent être accompagnées d'une fiche d'inscription comprenant le nom de la classe, le nom de l'unité jumelée, le nom de l'enseignant responsable et un petit descriptif du projet.
- c. Les vidéo seront, <u>après validation par le professeur responsable de la classe de Défense et le commandant de l'unité jumelé</u>, mises sur les réseaux sociaux pour alimenter le critère « Nombre de *like* ».

6. Date limite de soumission :

Les vidéos doivent être mises en ligne avant le 27 octobre 2023.

7. Évaluation :

Les vidéos seront évaluées, fin octobre, par un jury composé des membres du COPIL du trinôme académique, en se basant sur les critères suivants :

- a. Créativité et originalité.
- b. Pertinence par rapport au thème.
- c. Qualité de la réalisation et de la présentation.
- d. Capacité à transmettre l'information de manière claire et concise.
- e. Nombre de like.

8. Annonce des résultats :

Les résultats du concours seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix en novembre 2023 où les vidéos gagnantes seront projetées dans l'amphithéâtre de la base navale de Nouméa.

9. Prix:

Des prix seront décernés aux trois meilleures vidéos et un prix spécial du jury sera attribué.

10. Droits d'utilisation:

En participant au concours, les classes consentent à ce que leurs vidéos puissent être utilisées à des fins de promotion par le trinôme académique, y compris la diffusion sur les sites web ou les réseaux sociaux officiels du trinôme académique.

11. Règlement final:

Les organisateurs du concours se réservent le droit de trancher toute question non prévue dans le règlement et leur décision est finale.